



Commune de
PERROY

Plan d'affectation communal (PACom)

Calendrier indicatif – état octobre 2023

	Attribution du crédit d'études	septembre 2021
ETAPE 1	Etablissement du dossier de zone réservée communale (art. 46 LATC) et examen préalable du Canton	octobre – décembre 2021
	Enquête publique de la zone réservée	4 février au 5 mars 2022
	Traitement des oppositions et des recours formulés à l'encontre de la zone réservée	en cours
ETAPE 2	Élaboration du projet d'intention (art. 36 LATC) et présentation au Canton (DGTL)	septembre – décembre 2021
ETAPE 3	Elaboration du PACom, du règlement et des études annexes	septembre 2021 – août 2022
	Démarches participative, analyse des propositions et intégration dans le PACom	
	Approbation du PACom par la Municipalité	avril 2023
	Examen préalable par le Canton	mai – juillet 2023
 ETAPE 4	Corrections et finalisation du dossier suite aux demandes du Canton	septembre – décembre 2023
ETAPE 5	Présentation publique et enquête publique du PACom	janvier – février 2024
ETAPE 6	Traitement des oppositions et adoption du PACom par le Conseil communal	Printemps 2024
ETAPE 7	Traitement du PACom par le Canton et ratification par le Conseil d'état	2024
	Traitement des éventuels recours	2024